



Ancenis – Saint-Géréon Tennis de Table

Espace Corail

30, Place Francis Robert

44150 ANCENIS – SAINT-GEREON

Site web : <https://ancenistt.fr/>

@Mail : secretariat@ancenistt.fr

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des informations nécessaires pour votre inscription ou celle de votre enfant au club d'**Ancenis – Saint-Géréon Tennis de Table** pour l'année sportive 2023-2024.

Ces documents sont téléchargeables sur <https://ancenistt.fr/inscription-2023-2024/> ; n'hésitez pas par ailleurs à consulter le site du club en cours d'année pour vous tenir au courant de l'actualité d'ATT et de ses joueurs, des compétitions...

A. Inscription

Une inscription ne sera considérée complète que lorsque les documents suivants seront transmis :

- **Fiche d'inscription** (page 2 et 3)
- **Attestation du questionnaire de santé ou Certificat médical**
- **Paiement complet**
- **Chèque de caution de 30€ (participation en tant que bénévoles)**

Dès lors, la demande de licence sera réalisée et la FFTT vous enverra un mail de confirmation.

Le dossier d'inscription peut être remis à un membre du Conseil d'Administration ou dans la boîte aux lettres du club.

B. Méthodes de paiements acceptés

- **Carte bancaire** lors d'une souscription en ligne
- **Chèque** (bancaire ou postal) **libellé à l'ordre d'ATT** (paiement en 1 fois),
- **L'E.Pass Jeunes « Culture et sport » dématérialisé** (délivré par la Région pour les lycéens à partir de septembre 2023)
- **Chéquier « K'ADO »** (délivré par la mairie d'Ancenis – Saint-Géréon, Service Jeunesse) pour les collégiens et lycéens domiciliés à Ancenis – Saint-Géréon,
- **Pass'Sport** (délivré automatiquement par l'Etat pendant l'été si l'enfant de 6 à 17 ans est éligible) : Réduction de 50 € par enfant,
- Participation financière du **Centre Communal d'Action Sociale d'Ancenis – Saint-Géréon** pour les habitants d'Ancenis – Saint-Géréon si Quotient Familial inférieur à un seuil → se renseigner en mairie.

En cas d'utilisation d'un E-Pass Jeunes, du chéquier "K'ADO" ou du "Pass'Sport", la somme correspondante vous sera rétrocédée lors de la fourniture du justificatif. Vous réglez l'entièreté de la cotisation dans un premier temps.

ANCENIS SAINT-GEREON TENNIS DE TABLE : LICENCE 2023- 2024

Ce document se doit d'être accompagné de l'attestation (complétée et signée) du questionnaire de santé ou d'un certificat médical (selon votre situation), ainsi que du montant de l'engagement.

A déposer en mains propres au club sur les créneaux d'inscription, ou dans la boîte aux lettres :

Ancenis Saint-Géréon Tennis de Table

30 Place Francis Robert, Espace Corail, 44150 ANCENIS – SAINT-GEREON



INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM et Prénom du joueur :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Code postal et ville de naissance :**

Téléphone(s) : / **Courrier(s) électronique(s) :**

Licence (cochez la licence souhaitée et si vous souhaitez participer au Critérium Fédéral) :

- Compétition Jeune** (-16 ans) **Compétition Adulte** (+16ans) **Critérium Fédéral**
 Baby-Ping (De 4 à 7 ans) **Loisir Adulte** (+16 ans) **Loisir Jeune** (-16 ans)

→ Cochez cette case si vous souhaitez recevoir par courriel une **attestation de paiement de licence** :

Situation médicale au regard de la capacité à pratiquer le tennis de table :

- Mineurs : **Attestation (complétée et signée)** du questionnaire de santé « mineurs » ci-après
ou (si pas d'attestation)
 Certificat médical de moins de 6 mois pour la catégorie choisie

- Majeurs : Certificat médical **daté d'après le 30/06/2021** pour la pratique du tennis de table dans la catégorie choisie
ET attestation (complétée et signée) du questionnaire de santé « majeurs » ci-après
ou (si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie)
 Certificat médical de moins d'un an pour la catégorie choisie

Pour les joueurs transférés ou mutés (mutations adultes : caution 50 € obligatoire remboursée si réinscription l'année suivante) :

Numéro de licence : **Dernier club où vous étiez licencié et année :**

Tarifs :

Licence	Tarif inscription
Baby-Ping Premières années de ping (de 4 à 7 ans)	90,00 €
Loisirs (-16 ans)	135,00 €
Loisirs (+ 16 ans)	150,00 €
Compétition Jeunes (de 8 ans à 16 ans)	150,00 €
Compétition Juniors, Séniors & Vétérans (+ de 16 ans)	170,00 €

AUTORISATION À REMPLIR PAR LES JOUEURS MAJEURS ET MEMBRES ACTIFS d'ATT

Je soussigné(e).....

- Autorise Ancenis Saint-Géréon Tennis de Table à diffuser des photographies, des articles sur le site internet <https://ancenistt.fr/> et ses réseaux sociaux en dehors de toute exploitation commerciale pour une durée de 5 ans après la date de signature de ce document.
- **Prends connaissance et accepte sans aucune réserve le « Règlement Intérieur » du club en validant mon inscription.**

À..... le/...../.....

Signature :

AUTORISATION À REMPLIR POUR TOUTE DEMANDE DE LICENCE JEUNE (- 18 ans)

Personne à contacter en cas d'accident :

Lien de parenté avec l'enfant :

Téléphone(s) portable(s) (obligatoire) : /

Nom, ville et téléphone du médecin traitant :

Décharge de responsabilité :

Le joueur (*NOM-Prénom de l'enfant*)

est autorisé

n'est pas autorisé

à repartir seul des entraînements et des compétitions (dans la négative, le responsable légal doit venir chercher le joueur dans la salle).

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'enfant (*NOM-Prénom de l'enfant*)

- En cas d'accident et d'impossibilité de me joindre (ou de joindre la personne à contacter en cas d'accident) et d'obtenir l'avis de mon médecin de famille, autorise Ancenis Saint-Géréon Tennis de Table à prendre toutes décisions d'hospitalisation et d'intervention clinique jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé,
- Autorise Ancenis Saint-Géréon Tennis de Table à organiser le transport de l'enfant par un responsable ou un animateur (en cas d'accident) ou par un autre parent (en cas de déplacement autre),
- Autorise Ancenis Saint-Géréon Tennis de Table à diffuser des photographies, des articles sur le site internet <https://ancenistt.fr/> et ses réseaux sociaux en dehors de toute exploitation commerciale pour une durée de 5 ans après la date de signature du présent document,
- **Atteste avoir lu et compris le « Règlement Intérieur » du club, et y adhérer sans aucune réserve en validant l'inscription du joueur mineur que je représente.**

À..... le/...../.....

Signature :

Bénévolat

Je m'engage à participer à 2 manifestations en tant que bénévoles sur les 3 que j'ai sélectionnées ci-dessous :

Critérium : 14/10/2023

Dark Ping : 31/10/2023

Loto : 05/11/2023

Critérium : 02/12/2023

Critérium (Nantes) : 27/01/2024

Critérium (Nantes) : 28/01/2024

Vide grenier : 09/06/2024

Fiche d'inscription au Critérium Fédéral 2023-2024 ----

Compétition individuelle, non recommandée pour une 1^{ère} année de licence

(Aucune inscription ne sera possible après le 6 septembre 2023)

(Facultatif) : A remplir uniquement si le joueur souhaite participer à cette compétition individuelle)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM et Prénom du joueur :

Date de naissance : N° de licence :

Courrier électronique (adresse valide et consultée régulièrement pour suivre les convocations)

..... @

MONTANT DE L'ENGAGEMENT

Catégorie	Tarif Critérium
Vétéran, Sénior (+18 ans)	53,70 €
Junior, Cadet (né de 2007 à 2010)	41,40 €
Minime (né en 2011 et 2012)	35,40 €
Benjamin, Poussin (né en 2013 et après)	31,40 €

DATES DES COMPÉTITIONS

- 1^{ère} journée : Samedi 14 octobre ou dimanche 15 octobre 2023 (selon les catégories)
- 2^{ème} journée : Samedi 2 décembre ou dimanche 3 décembre 2023 (selon les catégories)
- 3^{ème} journée : Samedi 27 janvier ou dimanche 28 janvier 2024 (selon les catégories)
- 4^{ème} journée : Samedi 6 avril ou dimanche 7 avril 2024 (selon les catégories)

RÈGLEMENT

1. Tout joueur qui s'engage sur le Critérium Fédéral doit posséder une **licence «Compétition » valide**,
2. En cas d'absence non signalée par écrit et justifiée à l'organisation du Critérium Fédéral et au club dans le délai prévu (au moins **48h à l'avance**), l'amende de 15 € imputée au club sera à la charge du joueur (refacturation par le club et réglable sous 15 jours),
3. Le joueur doit obligatoirement porter le maillot de compétition du club à sa taille, ainsi qu'un short qui ne soit pas de couleur blanche,
4. Le transport du joueur et l'accompagnement à cette journée ne sont pas pris en charge par le club : les joueurs majeurs ou les parents des joueurs mineurs doivent s'organiser de manière autonome.

Je soussigné(e), joueur majeur,
ou représentant(e) légal(e) de l'enfant
.....,

- **Atteste avoir lu et compris le présent règlement et y adhérer sans aucune réserve en validant mon inscription ou celle du joueur mineur que je représente.**

À..... le / /.....

Signature :.....